

**Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de l'AMA
19 septembre 2009
Montréal, Canada**

La séance est ouverte à 9h10.

1. Bienvenue, liste de présence et observateurs

LE PRÉSIDENT souhaite la bienvenue à tous les membres à la réunion du Comité exécutif et note que tout le monde est présent. Il fait ensuite remarquer qu'un nouveau ministre aux Sports a été nommé au Japon. Il formule ensuite quelques remarques en guise d'introduction, soulignant d'abord le travail remarquable des directeurs et de tous ceux qui ont contribué au succès de la réunion, et celui de ceux qui ont élaboré le protocole de communication des membres du Comité exécutif avec l'AMA. Les membres du Comité exécutif qui souhaitent faire des demandes d'informations ou de travaux, devant être effectués par le personnel de l'AMA, peuvent les acheminer à un directeur de l'AMA. Toutefois, ils doivent aussi acheminer ces demandes au directeur général et au président. Une telle procédure permettra une supervision accrue de la tâche de travail et un contrôle plus serré du budget de l'AMA.

Les membres suivants ont assisté à la réunion : l'Honorable John Fahey AC, président de l'AMA; le professeur Arne Ljungqvist, vice-président de l'AMA, membre du CIO, président de la commission médicale du CIO, et président du comité Santé, médecine et recherche de l'AMA; Dr Rania Amr Elwani, membre du CIO et membre de la commission des athlètes du CIO; M. Haruki Ozaki, directeur général adjoint, Bureau du Sport et de la Jeunesse, MEXT, Japon, représentant Mme Tomoko Ukishima, vice-ministre senior, Éducation, Culture, Sports, Science et technologie (MEXT), Japon; M. Craig Reedie, membre du CIO; M. Makhenkesi Stofile, ministre des Sports et des Loisirs, Afrique du Sud; M. Bill Rowe, secrétaire adjoint, représentant Mme Kate Ellis, ministre des Arts et des Sports, Australie; M. Gian Franco Kasper, membre du CIO, président de la FIS; M. Christophe De Kepper, chef de cabinet, représentant M. Francesco Ricci Bitti, président de la FIT et membre de l'ASOIF; M. René Bouchard, directeur général des Affaires internationales, ministère du Patrimoine canadien, représentant M. Gary Lunn, secrétaire d'État (Affaires étrangères et commerce international) (Sports), Canada et membre du comité Éducation de l'AMA; M. Javier Odriozola, responsable des événements internationaux, Conseil supérieur du Sport espagnol, représentant M. Jaime Lissavetzky, secrétaire d'État chargé des sports, Espagne; M. Andrew Ryan, Directeur de l'ASOIF, représentant M. Patrick McQuaid, président de l'Union cycliste internationale (UCI); M. Edward Jurith, avocat-conseil, ONDCP, États-Unis;

Les membres de la direction de l'AMA ont assisté à la réunion : M. David Howman, directeur général, AMA; M. Rune Andersen, directeur Standards et Harmonisation,

AMA; le Dr Olivier Rabin, directeur, Science, AMA; M. Rob Koehler, directeur, éducation, AMA; M. Olivier Niggli, directeur Finances et Juridique, AMA; Mme Julie Masse, directrice, Communication, AMA; M. Kelly Fairweather, directeur du bureau régional européen et des relations avec les fédérations internationales, AMA.

Les membres suivants étaient absents : M. Vyacheslav Fetisov, président du Comité des sportifs de l'AMA et du comité d'État de la Fédération russe pour l'Éducation, la Culture et les Sports.

Les observateurs suivants ont signé la liste de présence : Patrick Schamasch, Hajira Mashego, Michael Gottlieb, Kaori Hoshi, Joe Van Ryn, Anne Brown, Shin Asakawa, Takumi Inoue, Sibongile Rubushe.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

LE PRÉSIDENT demande à tous les membres de signer la liste de présence et s'ils acceptaient qu'il signe le procès-verbal de la réunion précédente du Comité exécutif, le 9 mai 2009, comme enregistrement exact des discussions.

DÉCISION

Le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de l'AMA
Le 9 mai 2009
est approuvé et dûment signé.

3. Rapport du directeur général

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL (DG) fait référence à bon nombre de points de son rapport. Par rapport à la Convention de l'UNESCO, il déclare que 124 pays avaient ratifié la Convention, et fait circuler un document indiquant les pays non-signataires. Il rapporte, qu'à ce jour, 90% de la population mondiale vivait dans ces 124 pays et que les pays non-signataires étaient très petits. Il ajoute que l'AMA continuerait à collaborer avec les ORAD afin de convaincre le plus de pays possible à ratifier.

En ce qui concerne Interpol, le directeur général indique que l'AMA serait prête à collaborer avec Interpol au courant du mois, puisque le processus de désignation du représentant en matière de lutte contre le dopage à Lyon serait finalisé sous peu. Il explique que l'AMA avait reçu la visite d'un membre de la direction d'Interpol au début de septembre et que ce dernier avait fait des suggestions pratiques de collaboration avec l'AMA. Il réitère que nous ne pouvions faire un travail efficace si les pays n'adoptaient pas de lois pour lutter contre le trafic et la distribution de substances. Il ajoute que l'AMA faisait des efforts à ce chapitre en recourant aux services du professeur Barrie Houlihan et de son équipe. Ceux-ci fourniraient à l'AMA des informations à jour sur les lois prévalant dans différents pays du monde entier. Cette mise à jour sera complétée en décembre et vraisemblablement présentée à la prochaine réunion. Elle permettrait aussi aux membres d'avoir un aperçu des pays n'ayant pas adopté de lois, tout en les encourageant à remédier à cette situation. Le directeur général explique que l'AMA n'encourageait pas les pays à criminaliser le dopage, mais plutôt à évaluer des lois conformes à la Convention de l'UNESCO liées au trafic et à la distribution. Il explique que l'AMA n'intervenait pas à ce chapitre

puisqu'il incombait à chaque pays de le faire. Il souhaite s'assurer que tous les membres comprenaient bien le rôle de l'AMA à ce chapitre.

Il explique ensuite qu'une fois que chaque pays avait mis en place des lois ou des législations, il était difficile de les modifier. Il ajoute qu'il serait plus facile de leur proposer d'adopter des règles, lesquelles sont plus faciles à changer.

Relativement aux enquêtes et aux protocoles, le DG dit qu'une réunion était prévue à la fin de septembre. Il dit espérer que le document sera finalisé à ce moment-là, puis diffusé et vraisemblablement déposé à la réunion du Comité exécutif de décembre. Il ajoute que ce document de 30 pages était relativement complexe, qu'il n'était pas la panacée universelle, mais qu'il constituait néanmoins un outil prometteur.

En ce qui concerne les postes vacants au sein des comités permanents de l'AMA, le DG rappelle aux membres que les nominations devaient être présentées avant le 16 octobre. Il explique que l'AMA veillait à ce que la rotation de ces comités se fasse régulièrement et qu'ils intègrent le plus de participants possible de tous les coins du monde afin de prendre part à la lutte contre le dopage. Il ajoute que les mandats sont d'une durée de trois ans et que ces comités seraient formés et présentés lors de la réunion de Stockholm.

Relativement au développement de certaines ONAD, le directeur général explique que l'AMA avait ciblé certains pays dont l'établissement d'une ONAD était récent ou qui n'avaient pas encore d'ONAD en place. Il fournit une liste de pays avec lesquels l'AMA collaborait ou comptait collaborer, notamment le Nigeria, le Brésil, la Jamaïque, la Russie, l'Inde et la Turquie. Il explique que ces pays avaient besoin de soutien et qu'ils ne répondaient pas pleinement aux exigences de l'AMA. Trois d'entre eux avaient déjà établi une ONAD (la Russie, la Jamaïque et l'Inde), mais avaient quand même besoin de soutien avec des questions d'ordre pratique.

Le directeur général fait référence à SportAccord et à son nouveau service antidopage, et ajoute que des progrès avaient été réalisés. Il ajoute qu'un plan préliminaire serait approuvé bientôt et que d'autres détails suivraient en décembre.

Par rapport au point FIFA, le DG dit que les pourparlers continuaient et que le partenariat progressait. Il explique que le président de l'AMA devait rencontrer le président de la FIFA à la fin du mois d'octobre à Zurich. Il compte fournir d'autres détails à ce chapitre en décembre. Il rappelle que le soccer et la FIFA, contrairement à ce que les médias prétendent souvent, avaient fait des efforts importants et avaient adopté des règles conformes au Code. Le rôle de l'AMA était de vérifier de telles règles.

Le séminaire sur la lutte contre le dopage qui s'est tenu à Oslo en juin a connu beaucoup de succès et s'est avéré utile pour tous les membres et la direction. Le directeur général souligne quelques points en particulier, notamment la conformité et la supervision par l'AMA de la mise en place des pratiques et des règles, et l'objectif de l'AMA visant la qualité plutôt que la quantité. Il ajoute que le département des Communications de l'AMA élaborait présentement une politique de médias sociaux qui évaluerait des moyens de communiquer par Internet, Facebook ou Twitter. Il ajoute qu'il était important que l'AMA soit sensibilisée à ces moyens de rejoindre la jeunesse. Une proposition en ce sens serait présentée en décembre. Il insiste enfin sur le recours au gros bon sens pour régler les différents problèmes. À agir de façon

trop technique, sophistiquée et évasive, l'AMA finit par perdre le contact avec son public cible.

Pour septembre prochain, il propose l'idée d'écourter la réunion du Comité exécutif en matinée et de se réunir en après-midi pour discuter de différents points.

Il déclare que les rapports des différents départements étaient intégrés à son rapport et que des rapports plus détaillés seraient présentés en décembre.

Il ajoute ensuite que les membres du Comité Éducation se réuniraient les 15 et 16 octobre et que les administrateurs et les présidents d'ORAD se réuniraient du 19 au 21 novembre, au Koweït, avec les représentants de SportAccord et de différentes fédérations dont les COE et le CAO qui jouent un rôle de soutien auprès des ORAD. Il ajoute que cette réunion était très importante pour l'AMA et que d'autres détails suivraient en décembre prochain.

Le Comité des sportifs de l'AMA s'est réuni à Berlin en août. Le DG remercie l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) pour son accueil chaleureux. Il énumère ensuite aux membres les points qui avaient été abordés dans le cadre de cette rencontre, notamment l'importance du programme de localisation, la recommandation de rendre obligatoire l'utilisation du système ADAMS et le besoin de faire participer les sportifs au processus d'amélioration du système, le processus de contrôle des athlètes faisant partie de groupes cibles de sportifs, le désir de recourir à des plans de contrôles plus efficaces, le besoin d'établir une communication proactive entre les fédérations internationales, les ONAD et les sportifs, les inquiétudes entourant les commentaires faits par les OAD sur le manque de contrôles découlant d'un manque de fonds, et enfin les programmes de sensibilisation des sportifs et Génération Franc Jeu, considérés comme des outils très efficaces. Il parle aussi du désir des membres de participer à plus de réunions. Le Comité des sportifs a suggéré de tenir une téléconférence avant les réunions officielles du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA afin que ses membres siégeant au Conseil de fondation puissent entendre les points de vue d'autres sportifs. Le directeur général croit que cette mesure est réalisable et envisage d'organiser deux téléconférences qui se tiendront quelques semaines avant les réunions officielles. Il insiste aussi sur le fait que l'AMA devait continuer à entretenir des liens avec les sportifs et collaborer avec eux afin de recueillir leurs opinions et commentaires.

Relativement au Passeport de l'Athlète, le DG déclare que l'outil était en développement depuis deux ans et que l'AMA avait rédigé un document préliminaire de 30 pages incluant les nouvelles règles et protocoles. Ce document est actuellement en révision. L'AMA prévoit le finaliser, le présenter à Stockholm et ensuite le publier et le diffuser aux fédérations qui pourront modifier leurs règles en conséquence. Il estime qu'il faudra une douzaine de mois avant que les fédérations et les ONAD puissent utiliser le Passeport de l'Athlète. Il ajoute que le programme progressait et qu'il ferait un autre suivi en décembre.

Le directeur général relate un cas d'interprétation erronée dans les médias concernant une patineuse nommée Pechstein d'Allemagne et l'Union internationale de patinage. Il déclare qu'il ne s'agissait pas d'un cas de Passeport de l'Athlète, mais plutôt d'un cas de contrôle. Il explique ensuite que l'AMA avait classé ce cas comme un cas sans contrôle positif, en fonction d'un échantillon qui n'était pas conforme. Le

directeur général croit qu'il s'agit d'un cas important, mais réitère qu'il ne s'agit pas d'un cas de Passeport de l'Athlète.

À propos d'ADAMS, le DG rapporte que le système contenait plus de 120 000 profils de sportifs, dont 22 600 liés au programme de localisation des sportifs et aux demandes d'AUT. Il dit de l'AMA reconnaît qu'ADAMS doit subir des changements afin de devenir plus convivial. Il ajoute que l'AMA reçoit des suggestions d'amélioration du système et en tiendra compte après les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver, afin d'éviter tout problème important pendant les Jeux. Il ajoute que ce serait une erreur de faire des changements maintenant et que ceux-ci seraient faits plus tard, au début de l'année 2010.

Au point Direction/Administration, le directeur général rapporte que les membres de la direction faisaient le nécessaire pour répondre à tous les besoins. Il annonce un important changement au sein de l'AMA : le département médical sera désormais à Montréal et le docteur Alain Grenier n'occupera plus les fonctions de directeur médical de l'AMA. Le nouveau directeur médical sera Alain Vernec, dont l'entrée en fonction était prévue le 15 octobre prochain. Il explique aussi que les départements de Science et de Médecine seraient maintenant distincts et que le docteur Vernec serait chargé du programme d'AUT, entre autres.

Il soulève un autre point de Direction : la grippe A (H1N1). Il explique que l'Agence avait mis en place un plan de pandémie au bureau de Montréal afin de protéger tout le monde et avait pris des mesures à chapitre, notamment la vaccination, une politique sans cravate ou sans poignées de main, l'interdiction de s'embrasser, etc. Il ajoute que l'AMA était prête à traiter ce problème et informerait les membres au besoin.

En ce qui a trait aux groupes de sportifs, le directeur général affirme que ceux-ci devenaient de plus en plus influents et qu'ils tentaient d'obtenir plus de pouvoir et d'autorité en prenant le contrôle et en transformant le sport olympique en une espèce de mouvement syndiqué. Il explique que ces groupes étaient poussés par le traité de Lisbonne, par le fait que le sport ferait bientôt partie d'une initiative de l'Union européenne et par la possibilité d'intégrer une dimension d'emploi au sport (d'en faire une situation d'emploi). Si tel était le cas, les contrôles de dopage pourraient être restreints. Il ajoute que l'AMA était vigilante face à cette possibilité, qu'elle continuait à communiquer avec les groupes de sportifs tout en élaborant une politique en ce sens. Le directeur général ajoute qu'il avait assisté à de nombreuses réunions au cours des derniers mois, notamment avec FIFPro, le rugby et le cricket, et veillait à ce que les échanges se poursuivent. Il ajoute que ces groupes avaient tenté de former un nouveau groupe de sportifs incorporant tous les sports du monde en un seul regroupement international, mais que des questions internes avaient fait avorter l'entente.

Sur le point de la LNF américaine, il rapporte que l'association de joueurs professionnels avait trouvé une faille dans le programme antidopage de la LNF et que les lois du travail du Minnesota avaient préséance sur le programme de la LNF. Il explique que la LNF ne pouvait plus procéder à des contrôles dans cet État comme elle pouvait le faire dans les autres États américains. Le DG ajoute que cet exemple illustre bien le pouvoir collectif, et que l'AMA devait faire preuve de vigilance à cet égard.

Le directeur général déclare que l'équipe des Observateurs indépendants avait participé à trois événements cette année et propose aux membres de consulter le site Web de l'AMA pour avoir plus de détails. Il dit qu'une quatrième mission aurait lieu le mois suivant dans le cadre des Jeux de la Francophonie. Il ajoute que l'AMA ferait le nécessaire pour apporter des améliorations aux missions des OI et souligne que des équipes de sensibilisation avaient aussi participé à ces trois événements.

Il rappelle aux membres que le processus lié au vote circulaire était en place parce qu'ils devraient vraisemblablement se prononcer sur le Standard international pour l'AUT dans les prochaines semaines. Il explique que ce Standard suivait celui de la Liste et devait donc être évalué après. Pour ces motifs, un vote ne pouvait se tenir en décembre parce que l'UNESCO exige que le Standard pour l'AUT fasse partie de son programme. Comme l'UNESCO adopte une méthode pour approuver ce standard en demandant aux pays de l'évaluer et de l'approuver en 45 jours, l'AMA devait donc se prononcer avant décembre au moyen d'un vote circulaire.

Relativement à la Conférence de l'Union européenne, le directeur général déclare qu'une délégation dirigée par le vice-président de l'AMA s'était rendue à Athènes en mai pour y assister. Il ajoute que l'AMA accueillerait un représentant de la Commission européenne en novembre à Montréal et continuerait de collaborer avec eux.

Il poursuit en disant que l'AMA avait publié les statistiques annuelles des laboratoires de l'année passée et que 274 000 échantillons avaient été prélevés en 2008. Le directeur général réitère l'idée que la qualité devait l'emporter sur la quantité et que l'argent devait être dépensé de façon éclairée. De plus, il insiste sur le fait que l'AMA avait récemment reçu un projet de recherche évaluant l'importance du dopage; il ajoute que le département des Sciences était très intéressé par ce projet. L'AMA est d'avis que cet important projet devait être développé.

À propos des prélèvements et analyses de sang, il explique que les échantillons sanguins devaient parvenir aux laboratoires dans les 36 heures suivant le prélèvement, ce qui n'était pas toujours le cas dans certaines régions du monde. Dans le cadre du projet du Passeport sanguin, il dit que l'AMA chercherait des moyens de s'adjoindre les services d'autres intervenants afin qu'ils effectuent les analyses sanguines, puisqu'elle ne pouvait compter entièrement sur les laboratoires accrédités. Il ajoute que les formulaires papier de contrôle de dopage devaient être repensés voire remplacés par des moyens plus modernes, notamment des technologies, des codes à barres. Des informations ultras confidentielles sont parfois laissées dans les chambres d'hôtel des sportifs; il trouve cette situation déplorable et ajoute que l'AMA devait être vigilante à cet égard.

Le directeur général aborde la question de la localisation en répétant que ce programme serait revu à la fin de l'année. Il ajoute que le programme fonctionnait bien malgré les quelques objections soulevées et qu'une rencontre était prévue en janvier afin d'aborder le point de la localisation. Une fois la révision faite, l'AMA évaluera les recommandations et fera les changements nécessaires. Il compte soulever ce point lors de la prochaine réunion, en mai.

Le DG soulève ensuite le point de l'entreposage des échantillons en disant que le CIO entreposait les échantillons prélevés aux Jeux olympiques pour une période de huit ans. Cependant, il ajoute que l'AMA n'avait pas accès aux contrats établis entre les laboratoires et les organisations antidopage. Il dit souhaiter que le Comité se penche

d'avantage sur cette question, en raison des différences de périodes d'entreposage qui peuvent varier de trois mois à huit ans. Il ajoute que l'AMA devrait avoir accès aux contrats entre les laboratoires et les OAD et que, pour ce faire, l'AMA devrait éventuellement modifier le Standard international pour les laboratoires.

En ce qui concerne la corruption, il relate l'exemple d'un cas allégué de corruption d'un laboratoire par l'agent d'un sportif en Autriche qui aurait eu accès aux échantillons. Il ajoute que l'AMA attendait de nouvelles informations dans cette affaire de la part des autorités autrichiennes. Le DG peut toutefois confirmer que le laboratoire Humanplasma avait fourni des échantillons sanguins à plusieurs sportifs (entre 150 et 200). Il conclut en disant que l'AMA en avait appris davantage sur ce laboratoire et attendait d'autres développements afin d'évaluer la suite des événements.

Le directeur général dit aux membres que les préparatifs pour Vancouver et pour les réunions de Stockholm allaient bon train. Il fait part du calendrier pour la Conférence mondiale de 2013.

Le dernier point que le DG soulève touche une étude coûts-avantages sur les bêta-2 agonistes. Il dit que l'AMA avait entrepris cette étude, mais qu'elle avait dû être mise de côté en raison des propositions faites par le Comité Liste et le Comité Santé, médecine et recherche, ce qui suppose qu'une telle étude n'était pas prioritaire.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils avaient des questions à soumettre au directeur général.

M. KASPER remercie d'abord le DG pour son rapport et pose quelques questions. Il demande si les problèmes liés au laboratoire en Autriche touchaient la corruption et des contrôles privés effectués avant les contrôles officiels. De plus, il déclare que le cas Claudia Pechstein était très important pour l'AMA. Si le TAS rejette la cause, l'AMA ne pourra intervenir dans de tels cas pour les 10 prochaines années, mais si le TAS est d'accord avec l'Union internationale de patinage, l'AMA pourra aller de l'avant plus rapidement dans les années à venir. Il ajoute qu'il s'agissait là d'une cause très importante dans la lutte contre le dopage.

PROF. LJUNGOVIST félicite le DG pour son rapport exhaustif. Par rapport à la Convention de l'UNESCO, bien que la vaste majorité des pays ait ratifié la Convention, il dit espérer que les pays non-signataires en fassent de même bientôt, surtout ceux qui présentent des athlètes de niveau olympique. À propos d'Interpol, il dit qu'il serait important que certains pays adoptent des lois antidopage afin que cette collaboration soit efficace. Il demande s'il serait possible d'obtenir des informations sur les pays qui disposent de lois antidopage en place et sur ceux qui n'ont mis en place de telles lois. Il est d'accord avec le fait de ne pas criminaliser le dopage, mais est d'avis que le trafic, la vente et la possession au-delà de la consommation personnelle doivent être considérés comme des infractions criminelles. Sans de telles lois, l'AMA n'aurait jamais pu mettre au jour les cas de Turin et en Autriche.

Relativement au Séminaire sur la lutte contre le dopage, le professeur Ljungqvist déclare que l'AMA devait trouver des moyens pour rendre cette lutte plus efficace. Il ajoute que l'important n'était pas le nombre de contrôles (quantité), mais bien la manière dont de tels contrôles étaient effectués et utilisés. Quant au nombre de contrôles en 2008, il ajoute que les opinions à cet égard variaient; certains croient qu'il y a trop de contrôles, d'autres, dont lui-même, alors que d'autres croient qu'il

n'y en pas assez. Quoi qu'il en soit, le professeur Ljungqvist affirme qu'il est temps de commencer à évaluer le rapport coûts-efficacité des procédures et ressources utilisées.

Relativement au Passeport de l'Athlète, le professeur Ljungqvist se dit satisfait de l'évolution de la situation. Il remercie le président de l'AMA d'avoir précisé aux médias que cet outil ne serait pas utilisé dans le cadre des Jeux de Vancouver. Il partage l'inquiétude de Monsieur Kasper par rapport au Passeport sanguin en comparaison du Passeport de l'Athlète, en ajoutant qu'il s'agit de deux outils très différents. Il explique brièvement ces différences.

Le professeur Ljungqvist demande enfin si le nouveau directeur médical serait responsable du Passeport de l'Athlète afin que ce programme ne soit pas mis de côté pendant la période transitoire.

M. JURITH félicite le DG pour son rapport élaboré et surtout pour les initiatives prises relativement à la grippe A (H1N1). Il se dit satisfait du nombre de ratifications de la Convention de l'UNESCO (maintenant à 124) et ajoute que nous devons faire des efforts pour encourager les pays non-signataires à signer la Convention. Il dit que la question de la LNF ne touchait pas les activités de l'AMA, que la LNF n'était pas signataire du Code ni membre du registre de contrôle de l'USADA, mais que l'Agence devait tout de même rester vigilante par rapport à l'interprétation des lois du travail et à l'impact éventuel de telles lois sur nos activités.

M. RYAN félicite à son tour le DG pour son rapport. Il propose que les membres arrivent une journée plus tôt lors de la prochaine réunion du Comité exécutif afin de profiter de cette journée additionnelle pour discuter de certains points avant la réunion principale. Il ajoute que tous les membres pourraient être présents afin d'aborder les questions sur l'antidopage. Il souligne aussi le fait que l'AMA était maintenant à un tournant décisif en ce qui a trait au financement et devait se pencher sur le rapport coûts-efficacité du modèle traditionnel de lutte contre le dopage (par exemple, la recherche scientifique et les contrôles vs une lutte fondée sur les renseignements).

M. BOUCHARD remercie à son tour le DG pour son rapport et félicite l'AMA pour ses efforts quant aux ratifications de la Convention de l'UNESCO. Il encourage les membres à inciter les pays non-signataires à ratifier. Il ajoute que l'AMA avait un rôle à jouer en ce sens.

M. REEDIE remercie le DG pour son rapport. Il dit être d'accord avec Monsieur Ryan à l'idée de tenir une rencontre avant ou après la prochaine réunion du Comité exécutif, mais insiste sur l'importance de planifier une telle rencontre afin qu'elle soit efficace. Il montre ensuite son intérêt dans la cause Pechstein et ses impacts. Il ajoute que l'AMA devrait être prête à donner son point de vue précis immédiatement après la décision du TAS. Quant à ADAMS, il dit que l'AMA maintenait les coûts sous les estimations originales et que les athlètes passaient leur temps à lui dire que le système ne fonctionnait pas et que l'AMA devait remédier à cette situation.

M. DE KEPPEL félicite le DG pour son excellent rapport et aborde deux points. Le premier point touche les ORAD. Il dit que les CNO éprouvaient des difficultés financières à développer des activités adéquates de lutte contre le dopage. Il suggère de se pencher sur des moyens de renforcer le travail des ORAD et d'aider des CNO à devenir conformes. Il ajoute que l'entente avec SportAccord aiderait les

fédérations internationales à mettre en place des règles appropriées. Son deuxième commentaire touche les Observateurs indépendants, en particulier la mission de Vancouver. Du point de vue du Mouvement olympique, il se dit d'accord avec la nouvelle approche de ces missions (moins intrusives, efficaces, prêtes à effectuer les changements requis rapidement, etc.) et avec le fait d'aborder leur portée et leur composition avec les organisateurs avant leur tenue. Enfin, il dit attendre les propositions de l'AMA relativement à la mission de Vancouver.

M. ROWE se prononce sur les ratifications et remercie l'AMA et l'UNESCO pour leurs efforts en ce sens. Il dit qu'une rencontre des ministres de la région du Pacifique était prévue bientôt et espère que des progrès seront réalisés à ce chapitre dans cette région. Il appuie ensuite les commentaires faits sur la question des contrôles stratégiques. Par rapport au financement des ORAD et au fait que le Commonwealth cesserait toute forme de financement en novembre, il déclare à l'AMA que le gouvernement d'Australie avait débloqué des fonds pour l'Océanie.

LE PRÉSIDENT remercie les membres de leurs commentaires et questions.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL répond aux questions et aux commentaires des membres.

À Monsieur Kasper, il répond que les problèmes liés au laboratoire accrédité de l'AMA à Vienne incluaient des allégations faites sur les contrôles privés, et que l'AMA faisait le nécessaire pour être au-dessus de la mêlée par rapport à la corruption. Il ajoute que le cas Humanplasma était un cas à part et que nous risquions d'être étonnés des informations.

Le DG explique ensuite que l'AMA était très prudente lorsqu'elle avait recours à la terminologie « possession ». Utilisé seul, ce terme pouvait être mal interprété. Il ajoute qu'il était important d'utiliser « possession à des fins de trafic » ou « possession à des fins de consommation personnelle » afin d'éviter toute confusion.

Le directeur général déclare que l'AMA cherchait la qualité avant la quantité afin de s'assurer que chaque dollar était dépensé de façon plus éclairée. Il ajoute qu'il fournirait des détails sur les progrès réalisés à ce chapitre à chaque réunion.

Concernant le cas Pechstein, il dit que l'AMA était très vigilante, tant sur le plan juridique que sur le plan scientifique, et précise qu'il ne s'agissait pas d'un cas de Passeport de l'Athlète. Il ajoute que l'AMA répondrait rapidement aux médias.

Il remercie Monsieur Jurith pour ses commentaires sur la grippe A (H1N1) en ajoutant qu'il valait mieux prendre toutes les précautions qui s'imposent.

Relativement à la LNF, il dit être conscient du portrait d'ensemble lié aux groupes de sportifs et à leur façon d'évoluer au sein du Mouvement sportif. Il ajoute que l'AMA était au fait de la situation en raison des impacts potentiels dans l'éventualité où le Mouvement sportif devient une activité syndiquée.

Il remercie ensuite Monsieur Ryan pour son idée d'arriver une journée plus tôt lors de la prochaine réunion du Comité exécutif en septembre prochain, afin de prendre le temps de discuter de certaines questions. Il affirme que l'AMA trouverait des moyens d'intégrer cette idée en septembre prochain, si les agendas le permettaient, en ajoutant que la rencontre devait être bien planifiée. Le DG compte donner plus de détails à cet effet en mai 2010.

Relativement à ADAMS, il déclare que le système fonctionnait bien, en insistant sur le fait que les sportifs ne disaient pas que le système ne fonctionnait pas, mais plutôt qu'il pouvait être amélioré. Il ajoute que l'AMA prenait en compte tous les commentaires qu'elle recevait en ce sens. Il rapporte que David Miller, un cycliste membre du Comité des sportifs de l'AMA, avait déjà rapporté que sans le programme de localisation et le Passeport sanguin, d'importantes avancées n'auraient pu être réalisées au niveau du cyclisme. Le cycliste a aussi affirmé qu'il utilisait ADAMS tous les jours. Le directeur général ajoute que l'AMA devait se pencher sur des moyens de rejoindre les sportifs qui utilisent le système.

Le directeur général répond à Monsieur De Kepper que l'AMA cherchait des moyens d'aider les ORAD et les régions moins développées à l'aide de ressources. Il ajoute que la réunion tenue au Koweït avait été déterminante dans la progression de la situation des ORAD et qu'il fournirait plus de détails en décembre.

Quant aux missions des Observateurs indépendants, le DG dit que l'AMA échangeait avec tous les organisateurs avant chaque mission afin de s'assurer que toutes les règles soient en place avant les Jeux, et que le programme antidopage était efficace. Il déclare que l'AMA fournirait toutes les informations à jour et pertinentes au CIO régulièrement et ajoute que le programme était très efficace et avait été amélioré au fil des ans.

Il remercie ensuite Monsieur Rowe pour son soutien et ajoute que l'AMA comptait mettre de l'avant des initiatives importantes lors du Symposium des Organisations antidopage en avril prochain, notamment la qualité des programmes et les dépenses éclairées d'argent.

LE PRÉSIDENT souligne certains points. Il parle d'abord de l'appui quasi unanime à l'idée que les membres se réunissent avant ou après la prochaine réunion du Comité exécutif de septembre afin d'aborder certaines questions importantes. Il tâte le pouls des membres en leur demandant s'ils souhaiteraient que cette rencontre se tienne le vendredi ou le samedi. Il semble que les membres préconisent une rencontre le vendredi après-midi. Toutefois, il ajoute que ce point serait abordé en détail en mai prochain.

M. ROWE demande si ce type de rencontre aurait lieu en septembre seulement.

M. ODRIOZOLA demande si la rencontre pouvait se tenir toute la journée du vendredi si les membres arrivaient le jeudi soir.

LE PRÉSIDENT formule d'autres commentaires. À propos de l'UNESCO, il dit que 51 des 69 pays non-signataires de la Convention étaient membres d'une ORAD, en ajoutant que ces résultats étaient remarquables, même si le but ultime était de voir 193 pays signer l'entente. Il rapporte ensuite que les ministres d'Océanie devaient se réunir pour discuter de cet aspect. Il soutient le commentaire du directeur général relativement au traité de Lisbonne et ajoute que nous devons faire preuve de beaucoup de vigilance et travailler dans l'intérêt du Sport. Il conclut en remerciant le directeur général pour son rapport exhaustif.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du directeur général.

3.1 Projet de livre spécial

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL dit que ce projet avait été créé dans le but de souligner le 10^e anniversaire de l'AMA. Le département Finance et la Direction ont évalué le projet et ont confirmé qu'il pouvait faire l'objet d'un financement de 120 000 \$ US. Il ajoute que la Direction croyait qu'il était important de promouvoir la cause de l'antidopage et que l'auteur, Tom Murray, bénéficiait d'une grande crédibilité. Il explique aussi que l'objectif était que ce livre soit lu par le plus grand nombre d'individus du milieu possible. Il ajoute que l'AMA avait déjà évalué les moyens de financer ce projet et qu'aucun fonds supplémentaire n'y avait été consacré. Il demande aux membres du Comité exécutif d'approuver ce projet de livre spécial.

MADAME ELWANI pose quelques questions sur ce point. Elle demande quel était le lectorat, combien de copies du livre seraient imprimées, s'il serait vendu et s'il pourrait générer des profits. Dans un contexte d'éducation, elle dit qu'il serait préférable de tenter de rejoindre les jeunes sportifs au moyen d'un autre média, puisque les jeunes lisaient de moins en moins de nos jours.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL lui répond que le livre n'était pas destiné aux jeunes sportifs, mais qu'il s'agissait plutôt d'un livre de politiques destiné au Mouvement sportif et aux gouvernements visant à soutenir la lutte contre le dopage. Ce livre expliquerait l'importance de la lutte contre le dopage et défendrait, du même coup, notre vision et notre mission tout en validant notre structure. Il ajoute qu'il n'existait aucun ouvrage du genre, que celui-ci serait informatif et ne générerait aucun profit.

DÉCISION

Le projet de livre spécial est approuvé.

3.2 Présidents des Comités permanents

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL demande au Comité exécutif de nommer les présidents des Comités permanents, et ce, pour un mandat de trois ans. Il propose de reconduire les mandats de Monsieur Reedie à titre de président du Comité Finance et celui du professeur Arne Ljungqvist à titre de président du Comité Santé, médecine et recherche. Aucune objection n'a été soulevée.

DÉCISION

Reconduction de mandat des présidents actuels des Comités permanents.

3.3 Intervention devant le Conseil d'État de Belgique (n° 2)

M. NIGGLI résume brièvement la situation. Il dit que le Comité exécutif avait déjà approuvé une première intervention dans une poursuite en Belgique par un groupe de sportifs et portant sur la localisation. Il explique que l'avocat traitant ce dossier s'était aperçu que sa première poursuite n'était pas dirigée contre les bons éléments, et qu'il avait donc décidé de déposer une autre poursuite contre le décret du gouvernement. Monsieur Niggli ajoute que l'AMA devait intervenir dans cette affaire et demande aux membres du Comité exécutif l'autorisation de le faire.

DÉCISION

L'intervention devant le Conseil d'État de Belgique (n° 2) est approuvée.

3.4 Politique en matière d'indemnisation

M. NIGGLI explique brièvement les éléments manquants à la politique actuelle et rapporte que les membres étaient couverts par l'AMA.

DÉCISION

La politique en matière d'indemnisation est approuvée.

M. KOEHLER présente une courte vidéo de cinq minutes sur le processus de contrôle du dopage destinée aux sportifs et aux entraîneurs tout en expliquant leurs rôles et responsabilités. Monsieur Koehler explique ensuite que cette vidéo avait été créée en collaboration avec le COVAN et trois départements de l'AMA : Communication, Éducation et Standard et harmonisation. Il ajoute que l'outil était très novateur, interculturel, accessible, facile à traduire, court et informatif.

4. Finance

M. REEDIE présente son rapport financier. Il choisit de présenter les points, mais pas dans l'ordre habituel, et ce, afin que les membres comprennent le processus. Il choisit l'ordre suivant : point 4.1 (Annexe 1) – Procès-verbal de la réunion tenue à Lausanne le 21 juillet dernier; point 4.1 (Annexes 2 et 3) – Projet et Projections; point 4.2 – Budget 2009 révisé (point pour lequel il n'avait rien de spécial à rajouter); point 4.4 (Annexe 1) – Comptes trimestriels (qui sont favorables, selon lui); point 4.4 (Annexe 2) – Chiffres réels vs Budget (*Actual vs Budget*) et enfin le point 4.3 (Annexes 1 et 2) –Projet de budget 2010. Tous ces documents présentent un portrait financier global. Il ajoute que l'AMA faisait le nécessaire pour respecter le plan stratégique et il se prononce brièvement sur chacun des points.

Il revient au point 4.1 (Annexe 2), déclarant que les contributions des partenaires allaient augmenter de 4% en 2010. Il souligne certains secteurs très coûteux, dont Juridique et Finance (*Legal & Finance*), le Bureau exécutif et les TI. Il ajoute que les départements Science et Santé, médecine et recherche seraient désormais distincts. Il affirme que l'AMA était très vigilante sur la manière dont elle dépensait l'argent et ajoute qu'il y aurait une réduction sur le plan des augmentations de salaire (de 2,8% à 2,5%) et sur le plan de la recherche. Il illustre cet aspect en soulignant le point 4.1 (Annexe 3).

En parlant de l'avenir, Monsieur Reddie dit que l'AMA se retrouverait plus tard dans une situation où elle devrait fonctionner à l'aide des contributions des gouvernements et du CIO. Il ajoute que les budgets des gouvernements subissaient des compressions de parts et d'autres et que les demandes d'argent de l'AMA faites auprès de ces derniers ne seraient pas toujours acceptées. Il déclare que l'AMA souhaitait créer un fonds de réserve opérationnel de quatre millions de dollars américains pour quatre mois.

Il réitère que l'AMA devait dépenser prudemment et trouver des moyens d'obtenir des fonds supplémentaires pour la recherche.

Il ajoute que le budget final serait déposé en décembre. C'est à ce moment que les membres décideraient à quels projets seraient octroyés les millions n'ayant pas été distribués (Éducation, Recherche, Chanson/Communication ou autres).

Il parle du taux des contributions, disant que l'AMA devait générer de nouvelles sommes, puisque les partenaires n'auraient vraisemblablement pas de réserves infinies.

Il demande enfin aux membres d'approuver le projet de budget 2010 et la création d'un fonds de réserve dans lequel l'AMA pourrait verser des sommes au cours des trois prochaines années.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils avaient des questions ou des commentaires à formuler.

PROF. LJUNGOVIST remercie d'abord les membres du Comité exécutif pour leur confiance en le renommant au poste de président du Comité Santé, médecine et recherche pour trois années de plus. Il soutient les deux propositions faites par le président du Comité Finance en ajoutant qu'une décision finale serait prise à Stockholm. Il ajoute que l'AMA continuerait d'utiliser avec vigilance les sommes destinées à la recherche. Il se dit d'accord avec la création d'un fonds de réserve et explique brièvement le projet Chanson/Communication. Il dit que l'objectif du projet était de sensibiliser les jeunes au message de l'AMA et de le communiquer au moyen d'outils modernes et numériques. Il ajoute que le projet avait d'abord été présenté à la Direction de l'AMA puis au Comité Éducation, qui l'évaluerait lors de sa prochaine réunion. Il insiste pour apporter des correctifs au choix de terme « Projet de chanson », et préfère faire référence à un projet de sensibilisation visant à rejoindre la jeunesse au moyen de différentes plateformes : la musique, l'Internet, Facebook, etc.

M. DE KEPPEL dit que son soutien à l'AMA en 2010 serait augmenté à 500 000 \$; il insiste ensuite sur le fait que les choses avaient changé et que les temps étaient difficiles sur le plan économique. Il passe ensuite un message en disant espérer que l'AMA fasse plus d'efforts pour réduire ses coûts, malgré la conjoncture difficile.

M. RYAN apporte deux points : il dit d'abord que l'AMA était différente de toutes les autres organisations et qu'elle bénéficiait du soutien des autorités. Il appuie ensuite les propositions de Monsieur Reedie en émettant certaines réserves. Il dit souhaiter que le fonds de réserve soit plus élevé que celui proposé. De plus, il est d'avis que l'AMA ne devait pas faire de compressions dans la recherche et devait trouver des moyens de financement externes supplémentaires.

M. BOUCHARD félicite les efforts déployés pour réduire les coûts, particulièrement les efforts du Japon et de l'Australie. Il soutient les propositions faites et ajoute que le fonds de réserve permettrait d'augmenter les contributions dans l'avenir, compte tenu de la conjoncture difficile. Il demande ensuite pourquoi le taux était établi à 96%.

M. REEDIE félicite le professeur Ljungqvist pour sa nomination à titre de président du Comité Santé, médecine et recherche. Il dit que des efforts pour dépenser de façon éclairée continueraient d'être faits et que l'AMA devait trouver de nouvelles sources de financement. Il remercie Monsieur De Kepper pour le soutien du CIO, il ajoute que

la conjoncture était difficile et que l'AMA devait prendre des décisions de compressions.

Il sensibilise les membres au fait que l'AMA manquerait éventuellement de fonds si elle n'augmentait pas les contributions ou ne trouvait pas d'autres moyens de financement. Quant au taux de 96%, il explique que l'AMA cherchait à demeurer plus prudente, mais que ce taux ne perturberait pas le fonctionnement de l'Agence.

LE PRÉSIDENT déclare que le budget final serait présenté et approuvé lors de la réunion de décembre et que, d'ici là, nous devons continuer nos activités à la lumière des faits présentés.

M. REEDIE ajoute que le point 4.5 illustre les contributions par pays. Bien que tout se déroulait relativement bien à ce niveau, toute amélioration était la bienvenue.

LE PRÉSIDENT dit que le point 4.1.1 serait évalué par le Comité Éducation et que ce point serait repris en décembre.

DÉCISIONS

Plan de budget 2010 approuvé.
Création d'un fonds de réserve opérationnelle approuvé.

4.1 Rapport du président du Comité Finance et Administration

DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du Comité Finance et Administration.

4.1.1 Projets : Curriculum universitaire et Chanson/Communication

DÉCISION

Les projets : Curriculum universitaire et Chanson/Communication sont confiés au Comité Éducation aux fins d'évaluation et reportés en décembre aux fins d'approbation par le Comité exécutif.

4.2 Budget 2009 révisé

DÉCISION

Il est pris note du Budget 2009 révisé.

4.3 Projet de budget 2010

DÉCISION

Il est pris note du Projet de budget 2010.

4.4 Comptes trimestriels

DÉCISION

Il est pris note des Comptes trimestriels.

4.5 Contributions des gouvernements/du CIO

DÉCISION

Il est pris note des Contributions des gouvernements/du CIO.

5. Code mondial antidopage

5.1 Rapport intérimaire sur la conformité au Code

M. ANDERSEN présente son rapport au Comité. Il précise que l'addenda au point 5.1 de l'ordre du jour renfermait les dernières mises à jour. En se rapportant à son rapport, il dit que l'AMA entrait maintenant dans une nouvelle phase, celle de la supervision du respect, ou l'application, des règles déjà en place. Il explique que l'AMA validait de façon concrète si les articles du Code et des Standards internationaux étaient appliqués en conformité, et si les FI et les ONAD procédaient de façon adéquate (application des AUT, contrôles en et hors compétition, groupes cibles de sportifs soumis à des contrôles, etc.). Il ajoute que l'AMA aurait recours au questionnaire WADA-Logic afin d'évaluer le respect des règles du Code et afin de vérifier si les organisations antidopage appliquaient ces règles. Relativement aux contrôles hors compétition, il affirme que l'AMA collaborerait avec le service antidopage de SportAccord qui fournissait du soutien aux fédérations internationales en matière de contrôle hors compétition et de conformité au Code. Il rapporte que des progrès importants avaient été réalisés à ce chapitre depuis mai.

Monsieur Andersen dit que l'AMA avait été en communication avec plusieurs pays, notamment la Russie qui disposait maintenant d'un système d'agents de contrôle du dopage. Il ajoute que le système permettait à ces agents de pratiquer leurs activités adéquatement, et de circuler dans le pays et d'en ressortir plus librement.

Concernant les rapports de conformité du Code, il demande aux membres s'ils souhaitaient se prononcer sur la conformité entre chaque réunion ou attendre en 2011 avant de le faire.

Enfin, il se dit heureux d'annoncer que 69 CNO avaient signé une déclaration et étaient maintenant conformes au Code.

M. REEDIE apporte une légère correction en disant que 163 CNO avaient signé le document et ajoute qu'il s'agissait là d'une amélioration impressionnante.

M. RYAN félicite Messieurs Andersen et Fairweather, au nom des fédérations, pour leur travail à ce chapitre. Il ajoute qu'il s'agissait d'une bonne période pour la lutte contre le dopage.

PROF. LJUNGQVIST recommande fortement de fournir des rapports de conformité à chaque réunion.

LE PRÉSIDENT appuie vivement cette idée.

M. ODRIOZOLA annonce que, relativement à la décision du gouvernement espagnol de modifier le Décret royal, ce gouvernement avait approuvé cette modification la

veille et que celle-ci entrerait en vigueur le 20 septembre. Il félicite l'excellente collaboration entre l'AMA et les autorités antidopage.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils avaient d'autres questions ou commentaires et ajoute que le rapport était très encourageant.

M. ANDERSEN apporte une précision quant au rapport à chaque réunion. Ces rapports seraient déposés au Conseil de fondation, puisque seule cette entité pouvait en déclarer la conformité.

LE PRÉSIDENT confirme cette information et poursuit au point suivant.

DÉCISION

Il est pris note du Rapport intérimaire sur la conformité au Code.

6. Science

PROF. LJUNGVIST présente plusieurs points abordés par différents comités et groupes d'experts. Il fait un survol des recommandations faites. Le premier point fait état des changements apportés à la Liste des interdictions. Il dit que l'AMA avait épuré la Liste afin de simplifier sa lecture. Le deuxième changement important touche une AUT pour les bêta-2 agonistes et le troisième point concerne la réintroduction d'une substance sur la Liste : la pseudoéphédrine.

6.1 Liste des interdictions 2010

Le professeur Ljungqvist explique que des changements avaient été faits afin d'épurer la Liste, facilitant ainsi sa lecture, et que certaines parties avaient été déplacées dans d'autres documents. Le professeur Ljungqvist présente en détail les changements, les clarifications, les nouveautés, les nouvelles substances et méthodes, les titres révisés, les ajouts et les retraits.

Concernant les bêta-2 agonistes, il explique que les comités étaient arrivés, après de longues discussions, à des conclusions importantes basées sur la science. Il explique que les bêta-2 agonistes avaient été bannis en raison de leurs effets anabolisants, mais qu'ils étaient permis si pris par inhalation et avec une AUT, et ce, à l'exception du Salbutamol parce que l'AMA avait des preuves d'un usage abusif au-delà de la dose permise (un résultat supérieur à 1000 ng/mL représentait un résultat anormal).

Il ajoute que l'AMA travaillait à trouver des niveaux seuil semblables pour d'autres substances. Il donne des précisions sur les antagonistes et les modulateurs hormonaux, et sur les sections S5, M1, M2, M3 et S6.

Il explique ensuite en détail le contexte entourant le retrait (il y a plus de cinq ans) et la réintroduction de la pseudoéphédrine sur la Liste, sa surveillance, la tendance à un usage abusif, sa métabolisation et sa complexité. Il ajoute qu'un niveau seuil plus élevé avait été appliqué à cette substance.

Il demande au Comité exécutif d'approuver la Liste.

M. REEDIE pose une question sur la pseudoéphédrine. Il se demande s'il y avait eu des cas d'abus avant la réintroduction de la substance et si elle serait de nouveau retirée de la Liste plus tard.

PROF. LJUNGOVIST lui répond qu'une fois une substance réintroduite sur la Liste, elle y resterait définitivement, tant qu'elle serait disponible.

DR RABIN explique le processus complexe entourant la réintroduction d'une substance sur la Liste. Il dit que la pseudoéphédrine avait des propriétés d'améliorer la performance et que son usage avait augmenté au cours des cinq dernières années. On a noté des cas d'usage abusif, avec des concentrations dans l'urine beaucoup plus élevées que le seuil permis pour l'usage thérapeutique. Le Comité Liste a évalué les données attentivement au cours des quatre dernières années avant de faire cette recommandation.

M. OZAKI pose une question sur la méthode interdite M2 – Perfusion intraveineuse. Il explique qu'au Japon, les médecins avaient souvent recours aux perfusions intraveineuses pour des patients qui n'étaient pas admis en centre hospitalier. Il souhaite savoir si une telle pratique était admise pour les patients externes (non admis en centre hospitalier).

PROF. LJUNGOVIST lui répond que cette méthode pouvait être pratiquée en centre hospitalier ou à l'extérieur de celui-ci.

M. ROWE soulève le point de la disponibilité des preuves. Il demande si nous pouvions avoir un meilleur accès aux preuves afin de mieux comprendre l'information et de réagir plus rapidement.

LE PRÉSIDENT déclare que l'AMA comptait diffuser un communiqué général après la réunion du Comité exécutif traitant des sujets abordés durant celle-ci. Il ajoute que l'AMA aborderait le point du Salbutamol dans ce communiqué et que des explications sommaires seraient fournies aux médias afin d'éviter toute confusion.

M. ROWE précise son commentaire en disant que les explications qu'il souhaitait n'étaient pas pour le public, mais bien pour les non-experts du milieu, et fournies par les experts de l'antidopage.

PROF. LJUNGOVIST dit que des explications aux partenaires accompagnaient toujours les mises à jour de la Liste.

M. ROWE ajoute, à titre d'exemple, que les gens d'Australie pourraient parfois avoir besoin d'informations supplémentaires.

PROF. LJUNGOVIST affirme que cette question était complexe en termes de procédure. Il ajoute que les partenaires eux-mêmes devraient prendre l'initiative de demander des informations additionnelles s'ils le jugeaient nécessaire. Il précise que toutes les informations pertinentes étaient diffusées aux membres.

M. ROWE demande aux experts de faire part de toute question particulière aux partenaires.

DR RABIN dit que l'AMA évitait de fournir des documents trop techniques ou scientifiques afin d'éviter que les individus qui se dopent se servent de cette

information à mauvais escient. Il ajoute que cette information pointue devrait être partagée entre nous seulement.

M. ODRIOZOLA demande si la date à laquelle la Liste était rendue disponible pouvait être devancée, passant de deux à trois mois avant la réunion du Comité exécutif.

DR RABIN explique que le calendrier établi pour l'élaboration de la Liste était complexe. Il dit que tout le processus en soi tournait autour des réunions du Comité Liste et du long processus de consultations. Il rapporte également que si l'étape de révision survenait trop tôt durant l'année, il serait difficile d'arrimer les recommandations faites lors de la réunion de septembre avec les nouvelles données scientifiques disponibles. Il explique aussi que les nombreuses compétitions sportives et les vacances d'été (de juin à août) ne favorisaient pas les rencontres et que le taux de participation était plus élevé en septembre.

LE PRÉSIDENT propose au Dr Rabin d'évaluer à nouveau le calendrier et de voir ce qui pouvait être fait en ce sens. Il ajoute que la Liste devait être publiée avant le 1^{er} octobre.

DR RABIN demande aux membres d'approuver la Liste des interdictions 2010 et le programme de surveillance 2010 (Annexe 3).

DÉCISIONS

La Liste des interdictions 2010 est approuvée.
Le programme de surveillance 2010 est approuvé.

6.2 Projets de recherche 2009

PROF. LJUNGOVIST présente certains faits à l'issue des réunions tenues par le comité de recherche deux semaines auparavant. Il dit que 88 demandes de subventions avaient été déposées en mai (comparativement à 75 en 2008), que les sommes demandées atteignaient 25 millions US (sommes qui dépassaient le budget de l'AMA), et que les projets provenaient de 22 pays sur 5 continents. Il ajoute que l'AMA était maintenant reconnue comme organisme de recherche et est d'avis que la crédibilité de l'Agence attirerait le soutien d'autres organismes sérieux. Des 88 demandes de subventions, 34 ont été recommandées aux fins d'approbation; l'AMA a décidé d'y verser 4,69 millions de dollars américains. Il présente ensuite la distribution par région géographique et ajoute que la plupart des demandes provenaient d'Europe et d'Amérique du Nord. Il conclut en disant que chaque projet avait été évalué attentivement.

DR RABIN fournit plus de précisions sur ce point et explique que 7 des 34 projets avaient été recommandés aux fins d'approbation à titre de projets en continuité ayant déjà reçu une subvention, ceux-ci se situant surtout dans le secteur de la transfusion de sang autologue. Il ajoute qu'il existait actuellement 10 projets à compléter (EPO, profil stéroïdien, beta-2 agonistes, etc.), 5 projets considérés comme des projets visant à optimiser les méthodes d'analyse actuelles et 12 consacrés à des secteurs novateurs et prometteurs, notamment de nouvelles méthodes et technologies de détection, les aptamères, les analyses de multiples substances, les hormones peptidiques, etc.

Il déclare enfin que l'AMA était satisfaite de pouvoir attirer des chercheurs de la communauté internationale et que la recherche était essentielle afin de faire avancer la cause de l'antidopage.

PROF. LJUNGOVIST ajoute que toutes les informations pertinentes avaient été fournies aux membres, et donne quelques données sur le dopage génétique. Le panel Dopage génétique a constaté que nous n'étions pas arrivés au stade de décider quelle direction prendrait le volet du dopage génétique.

M. ROWE demande au Docteur Rabin s'il pouvait donner un aperçu des étapes de coordination des efforts de recherche en matière de lutte contre le dopage dans le monde.

DR RABIN répond qu'il existait une initiative visant à réunir les OAD, les ONAD et les FI afin d'optimiser les priorités pour toute la communauté de la lutte contre le dopage et de maximiser les ressources financières de l'AMA à ce chapitre. Il dit aussi que l'objectif de l'AMA était d'organiser une réunion en mars ou en avril 2010 afin de réunir ces groupes et d'aborder ces points.

DÉCISION

Les recommandations pour le financement des projets de recherche sont approuvées.

6.3 Documents techniques

DR RABIN dit que deux documents techniques avaient déjà été approuvés et que deux autres devaient être approuvés.

6.3.1 19-A Norandrostérone

DR RABIN présente brièvement les changements apportés au document technique. Il explique le changement de titre qui se veut plus général et plus représentatif. Il ajoute que le document incluait aussi les changements détaillés effectués par le Comité Laboratoire, dont la réunion avait eu lieu la semaine précédente.

DÉCISION

Le document technique : 19-A Norandrostérone est approuvé.

6.3.2 Niveaux minimaux de performance requis

DR RABIN présente brièvement les changements apportés au document, notamment les mises à jour, les ajouts, les retraits, les notes, les commentaires et les changements.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ajoute que ce processus permettrait d'économiser beaucoup d'argent dans l'avenir quant à notre façon de diriger les programmes antidopage.

M. ROWE demande si l'analyse IRMS était pour des niveaux inférieurs à 4.0 ou pour tous les niveaux.

DR RABIN explique d'abord qu'un contrôle IRMS pouvait être réalisé en tout temps par une organisation antidopage entretenant des doutes à l'égard d'un sportif. Lorsque le rapport T/E est supérieur à 4.0, on recommande une analyse IRMS, et si les résultats de cette analyse sont négatifs, on peut interrompre le processus. Il n'est plus obligatoire de procéder à une deuxième analyse. Autrement dit, on peut interrompre le processus si une première analyse IRMS rapporte des résultats négatifs.

PROF. LJUNGQVIST apporte des précisions à ce sujet.

DÉCISION

Le document technique : Niveaux minimaux de performance requis est approuvé.

6.3.3 Document technique EPO

DR RABIN explique les deux corrections mineures apportées au document en assurant que celles-ci n'avaient pas changé le contenu, mais avaient été faites pour des raisons de précision.

DÉCISION

Les changements apportés au document technique EPO sont notés et approuvés.

6.3.4 Index des Documents techniques

DR RABIN explique que des corrections mineures avaient été apportées au document déjà approuvé, et ce, à des fins de précision sur le plan des références.

DÉCISION

Les corrections apportées au document : Index des documents techniques sont notées et approuvées.

6.4 Augmentation des frais d'accréditation et de probation pour les laboratoires accrédités de l'AMA

DR RABIN explique brièvement ce point. Il parle de la complexité et de l'augmentation des coûts du Système d'évaluation externe de la qualité. Il ajoute que l'AMA ne récoltait aucun profit de ce programme et que ce dernier ne couvrait que les hausses de coûts du transport et des activités internationales. Grâce à cette augmentation, il dit espérer garder en place un tel programme et en assurer l'efficacité.

DÉCISION

L'augmentation des frais d'accréditation et de probation pour les laboratoires accrédités de l'AMA est approuvée.

6.5 Indépendance des laboratoires à l'égard des ONAD

DR RABIN rappelle aux membres qu'ils trouveront plus de détails sur ce point dans leurs documents. Il leur demande d'accepter de renforcer l'indépendance des laboratoires à l'égard des ONAD. Il leur demande d'approuver l'idée voulant qu'un processus soit entamé afin d'établir des critères permettant à l'AMA de faire preuve d'objectivité lors de l'évaluation de certains cas et de faire des recommandations qui pourraient éventuellement être intégrées dans le SIL, pour autant que ces recommandations aient été approuvées au préalable par le Comité exécutif. Il ajoute qu'il s'agissait d'un long processus, qu'il n'était pas question de modifier le SIL pour l'instant, mais que l'AMA pourrait entamer un processus en ce sens dans le futur.

DÉCISION

Le mandat d'entamer un processus relativement à l'indépendance des laboratoires à l'égard des ONAD est accepté.

6.6 Base de données mondiale d'information sur les médicaments

DR RABIN informe les membres du Comité à ce sujet. Il explique que le projet de développer une base de données mondiale d'information sur les médicaments, en collaboration avec *Pharmaceutical Press*, avait déjà été présenté au Comité Liste et au Comité Santé, médecine et recherche, et avait été accueilli favorablement. Cet outil constitue une grande avancée. Il ajoute que l'AMA avait reçu une proposition de *Pharmaceutical Press* (voir Annexe) et se trouvait maintenant en position de développer l'outil. Il dit enfin souhaiter que ce projet se concrétise dans un avenir rapproché.

M. BOUCHARD demande si l'outil serait développé à partir de données que nous possédions déjà ou s'il serait créé de toutes pièces.

DR RABIN répond que l'AMA avait offert aux ONAD de partager leurs connaissances dans le domaine et également de rapatrier des informations de *Pharmaceutical Press*, et ce, afin de créer une importante base de données.

M. REEDIE souligne qu'il y aurait des frais rattachés à ce projet (100 000 \$ US). Il demande quelles seraient les implications financières pour l'AMA et si elle recevrait des subventions privées.

LE PRÉSIDENT répond en faisant référence au point 5 de l'Annexe 1 de la proposition.

DR RABIN dit que l'AMA devait évaluer ce point et négocier certains aspects avec *Pharmaceutical Press*. Il ajoute que l'AMA obtiendrait possiblement du financement privé, mais qu'il n'y avait aucune garantie à ce jour.

DÉCISION

Il est pris note du point : Base de données mondiale d'information sur les médicaments.

7. Divers

M. REEDIE déclare que la nouvelle organisation antidopage de Grande-Bretagne serait opérationnelle à compter du 14 décembre 2009 et demande aux membres si son président, David Kenworthy, pouvait assister aux réunions à titre d'observateur.

LE PRÉSIDENT lui répond que ce serait possible lors des prochaines réunions du Conseil de fondation.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL informe les membres que l'AMA avait déjà évalué des projets à aborder avec l'organisation antidopage de Grande-Bretagne et son nouveau président.

LE PRÉSIDENT profite de l'occasion pour remercier Mustapha Larfaoui de la FINA et le ministre Okashma du Japon pour leur contribution.

DÉCISION

Il est pris note des points divers.

8. Prochaines réunions

LE PRÉSIDENT demande aux membres de prendre note des prochaines réunions et invite tout le monde à y assister, plus particulièrement aux événements entourant le 10^e anniversaire de l'AMA à Stockholm.

LE PRÉSIDENT remercie toutes les personnes ayant contribué au succès de la réunion, notamment les comités, le personnel et les interprètes. Il remercie également les membres du Comité et les observateurs. Il conclut en souhaitant à tous un bon retour à la maison.

La séance est levée à 13 h 20.

POUR APPROBATION

JOHN FAHEY, AC

PRÉSIDENT DE L'AMA